

Chers parents,

Toujours soucieux de proposer le meilleur à vos enfants, nous avons le plaisir de vous informer que c'est la société « **TCO SERVICE** » qui fournira les repas chauds de vos enfants via sa cuisine située à Noville-les-Bois.

Nous avons fait ce choix car « TCO SERVICE » rentre dans le projet durable que nous mettons en place pour nos écoles et rencontre parfaitement nos valeurs dans le sens où elle propose une cuisine **RESPONSABLE ET SAVOUREUSE** avec un maximum de produits certifiés bio, des plats sains, frais, locaux et de saison et qu'elle privilégie **les circuits courts**.

Vous constaterez que les menus sont variés et que les produits sont de saison (parfois oubliés), c'est un réel apprentissage au goût pour les enfants qui seront peut-être surpris.

Notez que la société est **recommandée par l'ONE et l'AFSCA**, qu'elle compte déjà bon nombre de crèches et écoles parmi ses références et qu'elle dispose d'une cuisine professionnelle qui emploie, pour certaines tâches (comme par exemple la découpe des légumes), des personnes moins valides.

Ainsi, les plats de vos enfants seront livrés **directement** dans les écoles, en liaison chaude.

Les repas seront prêts à être consommés.

CONCRÈTEMENT :

- Les commandes étant mensuelles, vous recevrez chaque mois un KONECTO avec le menu et un formulaire à compléter pour commander les repas pour le mois suivant.
- Une fois la commande effectuée, la preuve de paiement doit être rendue à la titulaire avant le début du mois.
- Toute annulation de repas commandé devra être signalée par téléphone à l'implantation concernée au plus tard le jour ouvrable qui précède (avant midi). Il n'est pas possible d'annuler un repas le jour-même.

ÉCLES COMMUNALES HÉRON

Des écoles où il fait bon vivre ...

PAIEMENT :

Le paiement des repas chauds s'effectue uniquement par versement sur le compte du Comité Scolaire de l'implantation de l'élève.

- **Comité scolaire de Couthuin Centre : compte N° BE37363598440328**
- **Comité scolaire de Surlemez : compte N° BE75068901190651**
- **Comité scolaire de Waret : compte N° BE91068897963076**

S'il y a plusieurs enfants dans la famille, un versement distinct par enfant devra être effectué pour chaque enfant avec en communication : repas pour le mois et l'année de réservation / le nom et le prénom de l'élève / le nombre de repas réservés durant le mois.

Exemple : « Repas septembre 2023/Dupont Nestor/12 repas »

 **Nouveaux tarifs : 3,64€ pour un repas en maternelle**

4,16 € pour un repas en primaire

L'élève remettra à sa titulaire **une preuve de versement sur le compte du Comité Scolaire.**

La réservation des repas ne sera pas prise en considération en dehors des dates limites et/ou sans preuve de paiement.

Merci pour votre collaboration.

L'équipe de direction
Isabelle Ridelle et Benoît Deveaux